



FICHE D'INSCRIPTION
BATEAU ECOLE DEFIM
N°1 en France

DEFIM
5 rue Bossuet - 69006 LYON
Tél 04 78 24 62 74
www.defim-lyon.com
agrément n°069001-2008

Comment s'inscrire ?

1 - Compléter la présente fiche d'inscription.

Par courrier : renvoyer cette fiche complétée à DEFIM - 5 rue Bossuet - 69006 LYON (chèque ou CB)

Par fax : remplir cette fiche et la faxer au 04 78 24 76 43 (CB)

Par téléphone : appeler le 04 78 24 62 74 (CB)

Sur place : 5 rue Bossuet - LYON 6 - M°Foch (souvent en cond uite ou examen, téléphoner avant de venir)

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

C.P. .... Ville ..... Pays .....

Téléphone .....

E-mail .....

Formations et matériels :

- Formations: Côtier (WE), Rivière (WE), Côtier (semaine), Rivière (semaine)
Matériels: Côtier + Rivière, CRR (Radio VHF), Hauturier, Extension hauturier
Autres: Hauturier + Rivière, Livre code, etc.

Eventuellement date de stage souhaitée : .....

Vous nous avez connu par :

- Annuaire papier, Google, Autre moteur de recherche (préciser)
www.pagesjaunes.fr, Yahoo, Amis
Magazine nautique, MSN, Autre (préciser)

Ci-joint mon règlement de : ..... € (tarifs sur www.defim-lyon.com)

Mode de règlement : Chèque Carte Bleue (n° ..... exp .....

A....., le.....

Signature :

2 - Nous faire parvenir rapidement vos dossiers d'inscriptions complets pour chaque permis.

(Un dossier complet pour chaque option de base ou extension)

Renseignements complémentaires : [Empty box for additional information]

Extrait du règlement : -Tous nos tarifs de formation sont exprimés en euros TTC hors timbres fiscaux (1er permis 98€, suivants 38€). -En cas d'échec au code seuls 38€ de timbres fiscaux sont à fournir. Les cours supplémentaires de code et les frais de seconde présentation sont offerts. S'ils sont nécessaires, les cours de conduite supplémentaires sont à la charge du candidat. -L'inscription au permis bateau est valable un an (hors durée spécifiée sur certaines promotions). -L'annulation d'une inscription du fait du candidat ne peut entraîner un quelconque remboursement des sommes versées. -Les sessions d'examen proposées peuvent être annulées ou reportées par le Service Navigation de Lyon. -DEFIM se réserve le droit d'annuler un stage dans le cas où l'effectif de celui-ci ne dépasserait pas 3 personnes. -La totalité du règlement ainsi que le dossier complet devront être déposés au siège de l'ENL au moins quinze jours avant le début du stage. -Règlement complet disponible au siège 5 rue Bossuet LYON 6.